



Rencontre du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et du secrétaire général des NU, Javier Pérez de Cuéllar. Dans sa déclaration devant la 40^e Assemblée générale, M. Clark a renouvelé l'engagement fait aux Nations Unies par tous les gouvernements canadiens qui se sont succédés au pouvoir depuis sa création en 1945. Photo NU 164239/Y. Nagata

afin de mener les travaux préparatoires à une conférence internationale en vue d'appliquer la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix. Le Canada est l'un des 11 pays occidentaux faisant partie du Comité, qui regroupe 48 nations.

(2) *Le Comité ad hoc pour la Conférence mondiale du désarmement.* Ce comité, qui se réunit durant quatre à six semaines par an, est chargé de maintenir des contacts étroits avec les États dotés d'armes nucléaires afin d'étudier leurs opinions concernant la tenue d'une Conférence mondiale du désarmement.

(3) *La Conférence pour les annonces de contributions à la Campagne mondiale pour le désarmement.* La Campagne mondiale pour le désarmement (CMD) a été lancée en 1982 à la suite d'une décision unanime de la Deuxième session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement (UNSSOD II). Elle a trois grands objectifs : informer le public, l'éduquer et lui faire comprendre et appuyer les desseins des Nations Unies dans le domaine du désarmement et du contrôle des armements. Lors de la troisième Conférence pour les annonces de contributions qui a eu lieu le 31 octobre 1985, le Canada a annoncé sa troisième contribution de 100 000 \$ aux objectifs de la Campagne, ce qui en fait l'un des principaux

contributeurs. Nos crédits ont servi à subventionner la publication de l'*Annuaire du désarmement* et d'autres documents d'information des Nations Unies, de même que les activités de son Institut de recherche sur le désarmement (UNIDIR). La contribution de 1985 comprenait également un montant de 10 000 \$ pour le Fonds volontaire de l'Année internationale de la Paix.

(4) *Le Comité préparatoire de la Conférence internationale sur les rapports entre le désarmement et le développement.* Le Comité s'est réuni pendant deux semaines en 1985 et durant quatre autres en 1986. Les principaux points qui seront débattus à la conférence proprement dite sont :

a) L'examen des rapports entre le désarmement et le développement sous tous leurs aspects et dans toutes leurs dimensions, en vue d'aboutir à des conclusions pertinentes.

b) L'examen des répercussions qu'ont les niveaux et l'ampleur des budgets militaires, en particulier ceux des États dotés d'armes nucléaires, sur l'économie mondiale et la conjoncture socio-économique internationale, notamment dans les pays en développement, et l'élaboration de recommandations appropriées en vue d'adopter des mesures correctives.

c) L'étude de moyens de libérer des ressources additionnelles grâce à des mesures de désarmement, à des fins de développement, notamment en faveur des pays en voie de développement.

À l'origine, cette conférence devait avoir lieu à Paris du 15 juillet au 2 août 1986. Toutefois, en sa qualité de nation hôte le gouvernement français a exprimé le désir de reporter la conférence à 1987 afin d'en assurer une meilleure préparation et d'augmenter ses chances de succès.

(Pour plus amples renseignements touchant la conférence, prière de lire l'article à ce sujet dans le présent numéro du Bulletin du désarmement.)

Groupes d'étude

L'Assemblée générale demande périodiquement que soient menées des études sur certaines questions liées au désarmement et au contrôle des armements. Certaines de ces études terminées ou en cours portent sur :

- la course aux armements navals,
- les zones exemptes d'armes nucléaires,
- la réduction des budgets militaires,
- la dissuasion,
- le désarmement classique,
- la recherche militaire et le développement,
- les questions de désarmement nucléaire unilatéral,
- les rapports entre le désarmement et le développement.

Entre 1979 et 1984, le Canada a participé à quatre groupes d'étude des Nations Unies.

Sommaire

Le Canada a une importante mission à accomplir au sein des Nations Unies en ce qui a trait au contrôle des armements. On s'attend à ce qu'il joue un rôle capital dans l'examen de cette question et, effectivement, sa contribution à ce chapitre est très significative. En outre, grâce au fait qu'il occupe la présidence du Groupe Barton (composé de représentants aux Nations Unies de pays membres de l'OTAN, à savoir l'Australie, l'Irlande, le Japon et la Nouvelle-Zélande), qui tient son nom de l'ancien ambassadeur canadien aux Nations Unies, M. William Barton, cela permet au Canada de faciliter les discussions et les échanges de vues sur les questions de désarmement et de contrôle des armements à l'intérieur du contexte des Nations Unies.